

***Les années 68 :***  
***événements, cultures politiques et modes de vie***

Lettre d'information n°29

*Séance du 2 février 1998*

**L'après-mai 68 dans les lycées**

Didier Leschi

Mon travail de recherche remonte à 1986, depuis, peut-être y-a-t-il eu des travaux, mais je n'en ai pas eu connaissance. Il est basé essentiellement sur des articles de presse et des entretiens avec des acteurs de l'époque.

La contestation lycéenne a été un peu oubliée, pourtant elle a duré une dizaine d'années, elle débute un peu avant mai 1968 et se prolonge jusqu'à la fin des années 1970. L'enseignement secondaire a été fortement touché par les retombées de mai 1968. La contestation lycéenne connaît un pic en 1973, ce que René Rémond appelait le « mai 68 des lycéens » (le ministère de l'Éducation nationale se félicitera le 30 mars 1973 d'avoir moins de 50% de grévistes dans les lycées après plusieurs semaines de contestation).

Juin 1968, loin d'être un retour à l'ordre, n'est que le début d'un mouvement qui va surprendre par son ampleur les observateurs de l'époque, le corps enseignant, les administrations, et le pouvoir politique. Le phénomène va s'étendre sur le plan géographique, des lycées des centres villes vers les lycées périphériques, la banlieue, et la province. Sur le plan scolaire on constate une extension partout, des classes préparatoires et des terminales vers les classes de première, seconde, le premier cycle, et l'enseignement technique qui a joué un rôle prépondérant en 1973. Extension aussi sur le plan des thèmes de mobilisation : la contestation commence sur un problème purement disciplinaire et reprend des thèmes de contestation que l'on retrouve chez les aînés (culturels, antimilitaristes, féministes).

Tout cela se passe dans un contexte scolaire d'augmentation exponentielle des effectifs qui n'a pas été anticipée. L'administration mettra plus d'une dizaine d'années à juguler le problème des grandes unités de 2 000 à 3 000 lycéens (les lycées Balzac, Michelet, Paul Valéry) qui sont des abcès de fixation de la contestation. Il faut attendre le mouvement de décentralisation et la construction massive de lycées par les conseils régionaux pour les désengorger.

Mouvement de contestation dont on se souvient peu aujourd'hui, rares sont ceux qui se souviennent du sigle CAL (Comité d'action lycéen) ou de celui qui représenta aux côtés d'Alain Geismar, de Cohn-Bendit, le mouvement des CAL, Michel Recanati dont un cinéaste a dressé le portrait dans le film « Mourir à trente ans ». D'autant plus, qu'il n'y a pas chez les lycéens d'organisation comme l'UNEF qui est un point de référence de la mobilisation, et dont le sigle est inscrit dans le paysage politique de la jeunesse. Toutes les structures qui sont nées dans le prolongement de ce mouvement de protestation ont disparu. Celle qui en a le plus longtemps perpétué le sigle – bien qu'elle en ait été une fausse héritière – l'UNCAL (Union nationale des comités d'action lycéen, animée par les Jeunesses communistes) s'est auto-dissoute en 1987 après le mouvement lycéen de 1986 contre le projet Devaquet.

Au point de départ, une minorité politisée rencontre des préoccupations qui émergent à ce moment-là dans les lycées. La contestation lycéenne s'est accompagnée de la naissance et du développement d'une extrême-gauche lycéenne. Il est important de noter que c'est avant mai 68 que naissent les CAL, d'abord sur la base d'une contestation de la guerre du Vietnam, et sur la base d'une activité de militants trotskistes au sein des Jeunesses communistes (les Comités Vietnam lycéens). À la rentrée 1967-1968, les Comités Vietnam lycéens sont créés, et sans doute pour des raisons liées à une politisation trop grande des Comités Vietnam lycéens, une réflexion est lancée sur la création de structures à thématiques plus larges. Un Bulletin, *Liaison*, entame une réflexion sur ce que pourrait être un mouvement lycéen. Le 13 décembre 1967, dans le prolongement d'une journée d'action syndicale contre la réforme Fouchet, initiée par les organisations syndicales enseignantes, l'UNEF et la CGT, un comité de grève est lancé dans certains lycées et ces « unionistes » et ces « pablistes » [trotskistes tendance « pablistes »] proposent la création d'un premier Comité d'action lycéen qui se réunit pour la première fois le 15 décembre 1967<sup>1</sup>. Dès le départ il y a rencontre entre des militants d'origine politique diverse : les animateurs de ces mouvements lycéens ne sont uniquement issus de l'extrême-gauche, même s'ils adhéreront souvent par la suite à l'extrême-gauche (c'est le cas des « unionistes » et aussi des militants de la JEC). En janvier 1968 est lancé le numéro 2 de *Liaison* défini comme le Bulletin de coordination des Comités d'action lycéens. L'administration, comme dans toute cette période, est le meilleur vecteur de la contestation. Ce sont en effet ses tentatives pour freiner, encadrer, empêcher l'expression des lycéens qui favorisent le développement de la contestation. Entre janvier et mai 1968, le développement des Comités d'action lycéens est lié à la tentative de l'administration du lycée Condorcet de faire récupérer en janvier la journée perdue en décembre. Le jeudi 11 janvier, les élèves

---

<sup>1</sup> D'après le nom d'un militant, Michel Raptis, dont le pseudonyme était Pablo. Ces militants se définissaient comme marxistes-révolutionnaires.

sont convoqués. Il y a dans ce lycée un ou deux militants de la JCR, en particulier Romain Goupil (le cinéaste qui a fait le film « Mourir à trente ans ») qui est en seconde et parvient à mobiliser l'ensemble de sa classe pour ne pas venir le jeudi 11 janvier. Il est exclu, ainsi que trois de ses camarades. Cette exclusion va susciter un émoi dans un certain nombre de lycées parisiens, une manifestation s'ensuit, et à partir de là se développent dans les lycées parisiens des Comités d'action lycéens. Il y a un écho de cette affaire dans la presse, et dans les réseaux militants, comme ceux du PSU, de la JOC, et de la JCR, qui décident de créer des CAL. Quand éclate le mouvement de mai, la structure CAL existe, et quand le mouvement de grève se met en place dans les lycées, la référence CAL permet à des lycéens de s'organiser, se structurer. Le mouvement CAL lui-même est représenté dans la structure quadripartite qui apparaît à ce moment-là, avec à sa tête un militant de la JCR, Michel Recanati.

L'étiquette Comité d'action se diffuse à la fois à Paris et en province. C'est le premier cadre dans lequel vont se regrouper les lycéens radicaux qui contestent dans la lancée des idées de mai. Le 19 et 20 juin 1968 se réunit la première conférence nationale des Comités d'action lycéens, cette conférence est importante parce qu'elle est le moment de cristallisation à l'échelle nationale d'un pôle militant lycéen dominé par l'extrême-gauche et aussi parce que c'est à ce moment-là que les Jeunesses communistes adhèrent aux Comités d'action lycéen (pour en repartir immédiatement pour créer l'Union nationale des comités d'action lycéen).

On passe alors dans une deuxième phase d'extension de la contestation lycéenne à partir de la rentrée 1968. Pendant plusieurs années, on oscille entre une tentative de reprise en mains et l'explosion des lycées. Les administrations et le pouvoir politique tentent de revenir à une vision de la discipline, de l'organisation scolaire, de l'organisation interne des lycées, ante-1968. Dans cette phase d'explosion scolaire le fonctionnement des lycées n'a rien à voir avec ce que l'on connaît aujourd'hui, il est structuré, autoritaire (par exemple, dans la première plateforme des CAL, l'un des éléments importants de la contestation c'est de ne pas porter de blouse et on conteste le fait que les lycéens n'aient pas accès à la gestion des lycées). Parallèlement à cette attitude de l'administration qui essaye de reprendre les choses en mains, on a affaire à une extrême-gauche qui se radicalise et a pour objectif de bloquer totalement le fonctionnement des lycées, en particulier la réforme dite de la participation, c'est-à-dire, la présence dans certaines instances de lycéens élus par leurs pairs dans les conseils d'administration et de discipline. Le choc va être frontal. Le pouvoir a mal apprécié la situation et l'ampleur de sa réaction répressive (exclusions massives de lycéens, interventions policières violentes comme au lycée Michelet à Vanves).

À partir de la rentrée 1968, les années scolaires sont marquées par des incidents. La contestation est telle que le président de la République interviendra deux fois sur le sujet, la contestation ne cessera pas pour autant. Les interventions policières dans les lycées seront très violentes, notamment dans le cadre de la campagne dite de « politisation » de 1969 où il s'agit pour les militants d'extrême-

gauche d'imposer dans les lycées la présence de personnalités politiques, la projection de films et d'organiser des débats militants (ce que l'administration finira par prendre en compte dans ce qu'on appellera les « 10% », qui permettent de traiter des thèmes hors programme scolaire au sein des lycées). Avant d'arriver à cette prise en charge par l'administration, cette campagne de politisation va amener plusieurs fois des campagnes de type Michelet.

En 1970-1971, une affaire stupide va relancer l'agitation dans les lycées, et marquer un point tournant dans les lycées, c'est l'affaire Guiot. L'extrême-gauche lycéenne montre son efficacité face aux pouvoirs publics, les obligeant à reculer. À la fin d'une manifestation du Secours rouge (cartel d'organisations d'extrême-gauche), un lycéen qui est étranger à la manifestation sort du lycée Chaptal et est arrêté le 9 février. Il passe en flagrant délit et est condamné. Le lycée entre en émoi, administration en tête, car c'est un lycéen « modèle » qui n'avait aucune activité militante. Une grosse mobilisation a lieu dans les lycées parisiens, elle aboutit à une manifestation importante sur le Bd Saint-Michel, importante aussi sur le plan symbolique car le Bd St Michel n'avait plus été investi de cette manière là depuis mai 1968. Guiot est remis en liberté. Les militants d'extrême-gauche, et en particulier ceux de la Ligue communiste font la démonstration de leur capacité à mobiliser et à rendre leur mobilisation payante. En même temps que ces militants gagnent, il y a une répression incontrôlée (un militant est éborgné par une grenade). Concomitance de la victoire, après une erreur manifeste, avec un militant d'extrême-gauche grièvement blessé. On assiste au développement, dans une frange importante du monde lycéen, du sentiment d'un monde politique qui en veut à la jeunesse.

Pendant l'année scolaire 1971-1972 l'agitation menée par des militants d'extrême-gauche est multi-thématique (Franco en Espagne, procès de la Cause du peuple, assassinat de Pierre Overney). On assiste à un développement des couches touchées par la contestation, phénomène qui dépasse les secteurs militants et surprend par son ampleur. Pendant l'année 1972-1973, la situation est très instable, avec des réseaux militants suffisamment puissants pour perturber l'ordre normal des choses et avec des mesures répressives de la part de l'administration qui apparaissent comme inadaptées (les exclusions). En 1972-1973 se cristallise le mouvement contre la loi Debré qui est le plus gros mouvement de la période, mouvement purement lycéen. L'année scolaire 1972-1973 débute avec des incidents (élève exclus) mais la mobilisation de 1973 surprend par son thème qui ne touche pas directement les lycéens. Formellement, il s'agit d'un mouvement contre une loi votée le 29 juin 1970 dans l'indifférence générale : réduction du service militaire à 12 mois, avec l'abaissement de l'âge d'incorporation, celui-ci se faisant normalement à 19 ans, mais sur simple déclaration de l'intéressé, celui-ci pourra effectuer son service entre 18 et 21 ans. Cela remet en cause une pratique, qui était la possibilité pour les étudiants de pouvoir partir au service national entre 25 et 27 ans. Cette possibilité n'est plus laissée qu'aux appelés devant servir dans les contingents scientifiques ou en médecine. C'était une proposition que Debré avait faite à partir d'une analyse du rapport entre les jeunes et l'institution militaire qui était clairement expliquée dans le cadre de la Commission Armée/Jeunesse et qui

avait sa cohérence : plus les gens sont vieux quand ils partent à l'armée, et plus ils ont du mal à s'adapter à la discipline nécessaire au service de la nation. Il faut donc les prendre plus jeunes. Contre cette remise en cause de la politique des sursis, des organisations d'extrême-gauche comme les Jeunesses communistes avaient tenté de mobiliser après juin 1970 des lycéens. Ces campagnes n'avaient eu qu'un succès très mitigé. Les choses sont réactivées en février 1973 et entrent en concomitance avec un mouvement de contestation qui part des lycéens du technique dans la région marseillaise, à Cachan, dans la banlieue parisienne, et à Orléans. Sans doute parce qu'ici, plus qu'ailleurs, l'administration a réussi à maintenir un ordre scolaire, malgré mai 1968. Mai 68 a touché un peu les CET, mais beaucoup moins que les lycées, et dans les années suivantes, les collégiens et lycéens du technique n'ont pas eu, pour ceux qui l'auraient souhaité, une capacité à faire bouger des choses aussi fortement que dans les lycées classiques d'enseignement général. Cette contestation démarre sur une remise en cause du lycée technique et du CET, mais elle a du mal à se formaliser. Elle va profiter, comme paravent de contestation, de la protestation contre la loi Debré, avec des rumeurs liées à ce que l'on appelait le certificat de bonne conduite délivré par l'institution militaire aux éléments ayant eu un comportement plus qu'honorable, à la fin du service national. Des rumeurs se développent à partir du fait que des lycéens ont reçu leur feuille de route (ce qui est techniquement faux) et qu'un avantage acquis est remis en cause. Les deux contestations vont se mêler et la contestation du technique va rencontrer la contestation du classique qui se développe à partir de février 1973, dans un contexte marqué par la tragédie du CES Pailleron. Le 26 et 27 février, les Cercles rouges organisent une journée d'action contre la loi Debré, et une coordination lycéenne se met en place. Elle permet de coordonner les initiatives dans un milieu très éclaté, de faire circuler rapidement l'information, et de préparer les échéances suivantes d'une mobilisation en cours. Cette mobilisation a lieu en même temps que les élections législatives qui voient le pouvoir politique déstabilisé. Les premières manifestations avec une coordination nationale ont lieu le 14 mars, elles se continuent tout le mois et font boue de neige, pour arriver à des manifestations massives avec l'obligation pour les pouvoirs publics d'accepter comme interlocuteurs les représentants de la coordination nationale des lycéens. Ce qui est aussi l'officialisation de cette contestation et de ces réseaux militants comme interlocuteurs obligés au-delà des organisations traditionnelles présentes sur le champ politique des organisations de jeunesse.

Je reviens sur la mobilisation du technique, en raison de l'innovation que constitue la structuration, à côté des lycées classiques, d'une mobilisation des collégiens des lycées techniques dans une coordination propre. Cette mobilisation a été peu étudiée, pourtant elle a été très importante. Structurée par Lutte ouvrière qui l'a transformée en organisation politique qui s'est appelée « Ceux du technique », pendant plusieurs années, elle a été l'organisation la plus dynamique dans les CET et a aidé à l'évolution du fonctionnement disciplinaire et pédagogique de ces établissements, avec les militants de la JOC. Cette mobilisation qui a pour objet formel la loi Debré, se développe jusqu'en avril 1973 et produit une contestation

radicale dans ses thèmes, avec un côté festif, englobant à la fois les filles et les garçons. Elle se termine le 10 avril, au moment des vacances de Pâques, c'est-à-dire indépendamment de la loi Debré, du succès ou de l'échec de l'objet formel de la contestation. Le coeur de la loi Debré est resté intouché. En réalité les rapports de police attestent de la surprise des pouvoirs politiques devant la décrue de la mobilisation.

Entre 1973 et 1976, les mobilisations lycéennes continuent autour des initiatives gouvernementales : la réforme Haby en 1975 et 1976 fait l'objet d'une contestation. Les autres secteurs de la contestation issue de mai 1968 déclinent. Paradoxalement, c'est dans les lycées techniques et les CET que va avoir lieu la dernière vague importante de mobilisation en 1978, au moment de la mise de ce qu'on a appelé « l'alternance », c'est-à-dire la mise en oeuvre des projets du secrétaire d'État à la Formation professionnelle, monsieur Beulac, qui introduit des stages en entreprises. Ces stages, maintenant très répandus, font l'objet, à l'époque d'une contestation importante car certains secteurs militants rencontrent une inquiétude des jeunes apprentis et lycéens et collégiens du technique, dans la mesure où il s'agirait pour eux d'être placés sous le contrôle de chefs d'entreprise dans le cadre de stages qui seraient notés et permettraient de valider les diplômes. Il y a parallèlement une réforme des CET, qui en 1978 deviennent des Lycées d'enseignement professionnel, et une refonte des maquettes des diplômes du CAP et du BEP.

Cette décennie de contestation se termine ainsi en 1978-1979, avec des vagues d'exclusions, de contestations ponctuelles. En 1981, la gauche remporte les élections, les derniers réseaux militants tenteront de négocier avec le ministre de l'Éducation nationale, monsieur Savary, la réintégration des derniers exclus des années précédentes (cette négociation échouera). Monsieur Prost sera chargé d'un rapport sur les lycées qui sera rendu public et qui sera le début d'un aménagement des droits des lycéens.

Il faudrait aussi évoquer, à propos de cette période, l'aspect de création culturelle importante : la diffusion de journaux lycéens qui existaient antérieurement, mais qui vont connaître une période particulièrement faste. Des structures apparues ces dernières années et qui ont renouvelé les organisations syndicales comme SUD, sont directement issues des mobilisations lycéennes. En particulier dans les Postes où de nombreux militants lycéens ont trouvé un débouché professionnel et militant. Je pense que si on faisait une étude un peu poussée d'autres organismes, on verrait que cette génération qui a émergé à la politique dans ces années-là joue un rôle non négligeable dans un certain nombre de structures syndicales et militantes toutes tendances confondues.